

## Rapport du Groupe Dessein du Pacte

Réunion de Nassau,  
du 15 au 18 janvier 2007  
sous la présidence du  
Très Révérend Dr Drexel Gomez  
Archevêque des Antilles

### Contenu

Rapport du Groupe de Dessein  
Introduction au texte préliminaire du Pacte  
Une proposition de Protocole du Pacte Anglican

### Le statut de ce document

Ce document est le rapport du Groupe de Dessein du Pacte et inclut un texte préliminaire pour un Pacte éventuel proposé par le Groupe de Dessein pour discussion. Il n'a pas encore été officiellement adopté par aucun des Instruments de la Communion et n'est pas offert pour approbation ni pour autorisation, mais communiqué pour une consultation et un débat plus étendu. Il a été reçu et discuté par le Comité Permanent et les Primats, et des changements sont déjà proposés.

## Rapport du Groupe de Dessenin du Pacte

Le Groupe de Dessenin du Pacte (CDG), nommé par l'Archevêque de Cantorbéry de la part des Primats de la Communion Anglicane, a tenu sa première réunion à Nassau, aux Bahamas, entre lundi 15 et jeudi 18 janvier 2007. L'Archevêque des Antilles, le Très Révérend Drexel Gomez, a présidé le groupe.

La réunion a discuté quatre domaines principaux de travail liés au développement d'un Pacte Anglican: son contenu, le processus par lequel il serait reçu au sein de la vie de la Communion, les fondations sur lesquelles un pacte pourrait être composé, et ses propres méthodes de travail.

Le papier de JSC, *Vers un Pacte Anglican*, a été l'un des papiers initiaux saisis durant la réunion, avec une grande sélection de réponses, non seulement d'individus mais aussi d'églises et d'autres alliances au sein de la Communion. De plus, un nombre de correspondants avaient été invités à soumettre des réflexions au groupe. Le groupe nota que le concept de pacte dans la vie de la Communion était largement soutenu et, bien qu'il y ait eu, dans les papiers soumis, un grand nombre de soucis sur la nature de quelque pacte qui puisse être mis de l'avant pour adoption, très peu de répondants ont objecté au concept de pacte *per se*, mais ont vu plutôt le pacte comme une opportunité au sein de la vie de la communauté.

Durant leur discussion, tous les membres du groupe ont parlé de la valeur et de l'importance de la vie continue de la Communion Anglicane comme instrument à travers lequel l'Évangile pourrait être proclamé et la mission de Dieu perpétuée. Il y avait un désir réel de voir la vie interdépendante de la communion renforcée par un pacte qui articulerait nos fondations communes et ordonnerait des principes par lesquels notre vie de Communion dans le Christ pourrait être renforcée et nourrie.

Toutefois, on a aussi reconnu que la proposition d'un pacte était née d'un contexte spécifique dans lequel la vie de la Communion était sous une certaine tension. Tandis que le groupe sentit qu'il était important que la force d'un pacte soit plus grande s'il adressait des principes généraux et ne focalisait pas sur des issues particulières, le besoin de son introduction dans la vie de la Communion de façon à restaurer la confiance était urgent.

Il y avait donc deux facteurs particuliers qu'il faille garder à l'esprit:

- 1. le contenu**

Le texte du Pacte aurait besoin d'englober et de renforcer la vie de la Communion. Pour y parvenir, il n'a pas besoin d'introduire de nouveau développement dans la vie de la Communion mais plutôt de clarifier un procédé de discernement incarné dans le Rapport de Windsor et dans la réalité récente de la vie des Instruments de Communion, et fondé sur les éléments traditionnellement articulés en association avec l'Anglicanisme et la vie des Églises Anglicanes.

- 2. L'urgence**

Tandis qu'un texte définitif qui incorporerait tous ces éléments en balance pourrait prendre du temps à être développé dans la vie de la Communion, il y avait aussi un besoin urgent de rétablir la confiance entre les églises de la Communion. La fidélité de

modèles d'obéissance au Christ n'était plus reconnue à travers la Communion, malgré l'appel de Paul à un autre mode de vie (Romains 14.15), et sa vie souffrirait de façon irréparable si quelque mesure d'engagement mutuel et commun envers l'Évangile, n'était pas réaffirmé dans une structure à court terme. Nous étions aussi attentifs aux paroles des pPrimats à Oporto, "Nous sommes conscients que nous nous tenons tous ensemble au pied de la Croix de Jésus Christ ; ainsi, nous savons que de se détourner l'un de l'autre signifierait être détourné de la Croix."

Tenant cela en compte, le Groupe de Dessin du Pacte (CDG) recommande une approche à deux voies. Le texte définitif de tout Pacte proposé qui pourrait inspirer la confiance à long terme de la Communion aurait besoin d'une consultation extensive et d'une révision. Bien que plusieurs textes possibles aient déjà été développés, un texte pour adoption nécessiterait d'être débattu et accepté dans les Provinces selon leurs propres processus appropriés avant les procédés formels syndicaux pour adoption, si le Pacte était en mesure d'être reçu et d'avoir aucune force ou réalité.

En même temps, il y avait désormais besoin d'un engagement envers la forme fondamentale du Pacte de façon à adresser les soucis de ceux qui craignaient que la crédibilité même de l'engagement des Églises Anglicanes les unes envers les autres et envers l'Évangile lui-même ne soit mis en doute.

Donc le Groupe de Dessin du Pacte (CDG) propose que les Primats considèrent l'ébauche d'un texte préliminaire pour un Pacte développé à partir de modèles déjà en existence, qu'ils recommandent ce texte aux Provinces pour étude et pour une réponse, et qu'ils expriment une mesure appropriée d'assentiment à ce texte ainsi que l'intention de poursuivre son paufinement et son adoption à travers les procédés consultatifs et constitutionnels des Provinces.

On ne demande pas aux Primats d'engager leurs églises à ce stade puisqu'ils sont tous liés par leurs propres constitutions Provinciales à observer un procédé réglementaire. Ce qu'on leur demande de faire est de reconnaître dans la substance générale de l'ébauche préliminaire présentée par le Groupe de Dessin du Pacte (CDG) une expression concise de ce qui pourrait être considéré comme Anglicanisme authentique. On demande aussi aux Primats de solliciter une réponse de leurs Provinces sur l'ébauche du texte du Groupe de Dessin du Pacte (CDG) à temps de façon à permettre la préparation d'une ébauche révisée qui puisse recevoir une considération initiale à la Conférence de Lambeth.

Le texte offert est censé être suffisamment robuste pour exprimer un engagement clair dans ces domaines de la foi Anglicane au sujet desquels il y a eu le plus de souci latent dans les événements récents, tandis qu'en même temps, il soit fidèle et consistant avec les déclarations, les formulaires et les engagements de l'Anglicanisme tels qu'ils ont été reçus par nos Églises. De cette façon, rien de ce qui est recommandé dans l'ébauche de texte du Pacte ne peut être qualifié de "nouveau"; il s'agit plutôt d'une assertion de cette compréhension de la véritable foi Chrétienne telle qu'elle a été reçue dans les Églises Anglicanes.

Ce que le Pacte offrirait n'est pas l'invention d'une nouvelle manière d'être Anglican, mais une réitération et une affirmation fraîches de la foi que nous, en tant qu'Anglicans, avons reçue et un engagement à la vie interdépendante telle que jamais, en théorie au moins, on l'ait reconnue.

## Une introduction au texte préliminaire pour un Pacte Anglican

Dieu nous a appelés à la communion dans Jésus Christ (1Cor. 1:9; 1 Jn. 1:3). Cet appel est établi dans les desseins de Dieu pour la création (Ep. 1:10; 3:9ff), qui ont été avancés dans les pactes de Dieu avec Israël et ses représentants tels qu'Abraham et plus entièrement dans la vie, la mort et la résurrection de Jésus Christ. Nous reconnaissons humblement que cet appel et ce don de la communion nous accorde des responsabilités pour notre vie commune devant Dieu.

Par la grâce de Dieu, on nous a donné la Communion des églises Anglicanes à travers lesquelles on peut répondre à l'appel plus large dans le Christ (Ac 2:42). Cette communion nous équipe d'un charisme spécial et d'une identité parmi les nombreux disciples et serviteurs de Jésus. En reconnaissant l'émerveillement, la beauté et le défi de garder la communion dans cette famille d'églises, et le besoin pour un engagement commun et une discipline comme témoin de la promesse de Dieu dans un monde et un temps d'instabilité, de conflit et de fragmentation, nous convenons ensemble en tant qu'églises de cette Communion Anglicane à être fidèles aux promesses de Dieu par la foi historique que nous confessons, la manière dont nous vivons ensemble et le point focal de notre mission.

Notre foi incarne un testament cohérent de ce que nous avons reçu de la parole de Dieu et le témoignage ancien de l'Église; notre vie commune reflète les bienfaits de Dieu en accroissant notre Communion en un corps véritablement global, et la mission que nous poursuivons a pour but de servir les grandes promesses de Dieu dans le Christ qui embrace le monde et ses peuples, réalisée dans une responsabilité partagée et une gestion des ressources, et dans l'interdépendance parmi nous et avec l'église au large.

Notre prière est que Dieu rachète nos combats et nos faiblesses, et renouvelle et enrichisse notre vie commune de façon à ce que la Communion Anglicane puisse porter témoignage de façon efficace à travers le monde à la vie nouvelle et à l'espoir trouvés dans le Christ.

## Un Pacte Anglican

# Ébauche préparée par le Groupe de Dessin du Pacte (CDG) janvier 2007

### 1. Préambule

*(psaume 127.1-2, Ezechiel 37.1-14, Marc 1.1, Jean 10.10; Romains 5.1-5, Ephésiens 4:1-16, Révélation 2-3)*

Nous, les églises de la Communion Anglicane, sous la souveraineté de Jésus Christ, convenons solennellement ensemble dans ces articles, de façon à proclamer plus effectivement dans nos contextes différents la Grace de Dieu révélée dans l'Évangile, d'offrir l'amour de Dieu en réponse aux besoins du monde, à maintenir l'unité dans l'Esprit dans le lien de paix, et de croître ensemble en tant que Communion universelle à la stature entière du Christ.

### 2. La Vie que Nous Partageons: Catholicité Commune, Apostolicité et Confession de Foi

*(Deutéronome 6.4-7, Lévitiques 19.9-10, Amos 5.14-15, Matthieu 25, 28.16-20, I Corinthiens 15.3-11, Philippiens 2.1-11, I Timothée 3:15-16, Hébreux 13.1-17)*

#### **Chaque Église membre, la Communion entière affirme:**

(1) qu'elle fait partie de l'Église sainte catholique et apostolique, qui adore le Dieu unique véritable, Père, Fils et Saint Esprit;

(2) qu'elle professe la foi qui est uniquement révélée dans les Écritures Saintes contenant toutes choses nécessaires pour le salut et étant la règle et la mesure suprême de la foi, et qui est énoncée dans la profession de foi catholique, invoquée par l'Église pour une nouvelle proclamation à chaque génération;

(3) qu'elle tient et administre dûment les deux sacrements ordonnés par le Christ lui-même - le Baptême et la Cène du Seigneur - desservies avec l'utilisation infaillible des mots d'institution du Christ, et des éléments conférés par lui;

(4) qu'elle participe à la mission apostolique du peuple entier de Dieu;

(5) que, sous la conduite de l'Esprit Saint, elle a porté témoignage à la vérité Chrétienne dans ses formulaires historiques, les trente-neuf Articles de Religion, le Livre de la Prière Commune de 1662, et la mise en ordre des Evêques, Prêtres, et Diacres<sup>1</sup>;

(6) notre fidélité envers cet héritage de foi comme inspiration et gouverne sous Dieu en apportant la grâce et la vérité du Christ à cette génération et en le faisant connaître à nos sociétés et nations.

<sup>1</sup> Ceci n'a pas pour but d'exclure d'autres livres de Prière Commune ni d'ordinaux dûment autorisés à l'utilisation à travers la Communion Anglicane, mais reconnaît la nature fondamentale du Livre de Prière Commune de 1662 dans la vie de la Communion.

### 3. Notre engagement à la Confession de la Foi

*(Deutéronome 30.11-14, Psaume 126, Marc 10.26-27, Luc 1.37, 46-55, Jean 8:32, 14:15-17, 1 Corinthiens 11.23-26, 2 Timothée 3:10-4:5;)*

### **En cherchant à être fidèles à Dieu dans leurs contextes variés, chaque Église s'engage à:**

- (1) soutenir et agir en continuation avec et selon la foi catholique et apostolique, son ordre et sa tradition, ses valeurs morales dérivées de la Bible et la vision de l'humanité reçue par et développée dans la communion des Églises membres;
- (2) rechercher en toutes choses à maintenir l'obligation solennelle de soutenir la communion Eucharistique, en accueillant les membres de toutes autres églises membres à prendre part à sa propre célébration, et en encourageant ses membres à participer à l'Eucharistie dans une église membre selon la discipline canonique de cette église hôte;
- (3) assurer que les textes bibliques sont maniés fidèlement, avec respect, de façon compréhensive et cohérente, essentiellement à travers l'enseignement et l'initiation des Evêques et des synodes, et en construisant sur notre meilleure érudition, en croyant que la révélation des écritures doit continuer à illuminer, à provoquer et à transformer les cultures, les structures et les façons de penser;
- (4) nourrir et à répondre à la souveraineté et au ministère prophétiques et fidèles à assister nos églises comme témoins courageux au pouvoir transformateur de l'Évangile dans le monde.
- (5) poursuivre un pèlerinage commun avec d'autres membres de la Communion à discerner la vérité, que des peuples de toutes les nations puissent vraiment être libres et recevoir la vie nouvelle et abondante dans le Seigneur Jésus Christ.

#### **4. La Vie que Nous Partageons avec les Autres: Notre Vocation Anglicane**

*(Jérémie 31.31-34, Ezékiel 36.22-28, Matthieu 28.16-20, Jean 17.20-24, 2 Corinthiens 8-9, Ephésiens 2:11-3-21, James 1.22-27)*

**Nous affirmons** que la Communion est un don de Dieu: que Son peuple de l'est à l'ouest, du nord au sud, puisse ensemble déclarer sa gloire et être un signe du Royaume de Dieu. Nous reconnaissons avec reconnaissance la providence gracieuse de Dieu étendue jusqu'à nous à travers les âges, nos origines dans l'Église non divisée, l'histoire riche de l'Église dans les Iles Britanniques particulièrement mise en forme par la Réformation, et notre croissance dans une communion globale à travers les initiatives variées de mission.

Tant que la Communion continue de se développer en une famille universelle d'églises interdépendantes, nous faisons aussi face à des challenges et des opportunités de mission à des niveaux locaux, régionaux et internationaux. Nous chérissons notre héritage de foi et de mission comme nous offrant des opportunités uniques pour la collaboration dans la mission, pour la découverte de la vie de l'évangile entier et pour la réconciliation et la mission partagée avec l'Église à travers le monde.

Les Églises membres reconnaissent que leur mission commune est une mission partagée avec d'autres églises et traditions qui ne sont pas parties à ce pacte. C'est avec tous les saints que nous comprendrons les dimensions les plus totales de l'amour rédempteur et infini du Christ.

**Nous nous engageons** à répondre à l'appel de Dieu à prendre part à sa mission guérisseuse et réconciliante pour notre monde béni mais brisé et souffrant, et, avec notre responsabilité mutuelle, à partager nos ressources spirituelles et matérielles issues de Dieu dans cette tâche.

Dans cette mission, qui est la Mission du Christ, **nous nous engageons**

1. à proclamer la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu
2. à enseigner, à baptiser et à nourrir les nouveaux croyants;
3. à répondre au besoin humain par un service d'amour;
4. à chercher à transformer les structures injustes de la société; et
5. à tâcher de sauvegarder l'intégrité de la création et à soutenir et à renouveler la vie de la terre.

## 5. Notre Unité et Vie Commune

*(Nombres 11.6-20, Luc 22.14-27, Actes 2.43-47, 4.32-35, 1. Corinthiens 11.23-26, 1 Pierre 4:7-11, 5:1-11)*

**Nous affirmons** l'épiscopat historique, adapté localement dans les méthodes de son administration aux besoins variés des nations et des peuples appelés de Dieu dans l'unité de son Église et le rôle central des évêques comme gardiens de la foi, dirigeants dans la mission, et comme signe visible d'unité.

**Nous affirmons** la place de quatre Instruments de Communion qui servent à discerner notre esprit dans les issues communes, et à entretenir nos interdépendances et responsabilités mutuelles dans le Christ. Tandis que chaque église membre ordonne et régit ses propres affaires à travers son propre système de gouvernement et de loi, et est donc décrite comme étant autonome, chaque église reconnaît que les églises membres de la Communion Anglicane sont liées ensemble, non pas juridiquement par une autorité législative ou exécutive, mais par le Saint Esprit qui nous appelle et nous permet de vivre dans une loyauté et un service mutuels.

De ces quatre Instruments de Communion, l'Archevêque de Cantorbéry - les Anglicans ayant été historiquement en communion avec son Siège - est accordé une primauté d'honneur et de respect comme premier parmi des égaux (*Primus inter pares*). Il appelle la Conférence de Lambeth, l'Assemblée des Primats, et est le Président du Conseil Consultatif des Églises.

La Conférence Lambeth, sous la présidence de l'Archevêque de Cantorbéry, en exprimant une collégialité épiscopale universelle, rassemble les évêques pour un concile commun, une consultation et un encouragement et sert d'instrument pour la préservation de la foi et de l'unité de la Communion.

L'Assemblée des Primats, présidée par l'Archevêque de Cantorbéry, se rassemble, pour soutien et conseil mutuels, gère les développements globaux et travaille en collaboration totale sur les sujets doctrinaux, moraux et pastoraux qui ont des conséquences à l'échelle de la Communion.

Le Conseil Consultatif Anglican est un corps représentatif d'évêques, de clergé et de laïcs des églises, qui coordonne les aspects de travail œcuménique et de mission Anglican internationaux.

## 6. Unité de la Communion

*(Néhémie 2.17, 18, Mt. 18.15-18, 1 Corinthiens 12, 2 Corinthiens 4.1-18, 13: 5-10, Galates 6.1-10)*

### **Chaque église s'engage**

- (1) dans les sujets essentiels de souci commun, à prendre garde au bien commun de la Communion dans l'exercice de son autonomie, et à soutenir le travail des Instruments de Communion avec les ressources spirituelles et matérielles qui lui sont disponibles.
- (2) à prendre son temps ouvertement et patiemment avec les débats théologiques et de discernement à écouter et à étudier les uns avec les autres de façon à comprendre la volonté de Dieu. De tels états et débats sont un aspect essentiel de la vie de l'Église tant qu'elle cherche à être nourrie par l'Esprit dans toute la vérité et à proclamer l'Évangile de nouveau à chaque génération. Certaines issues, qui sont perçues comme controversables ou nouvelles lorsqu'elles émergent, peuvent bien évoquer une compréhension plus profonde des implications de la révélation de Dieu à nous; d'autres peuvent se prouver être des distractions ou même des obstacles à la foi: toutes donc ont besoin d'être testées par le discernement partagé dans la vie de l'Église.
- (3) à rechercher avec les autres membres, à travers les conseils mixtes de l'Église, un esprit commun sur les sujets de souci essentiels, consistant avec les Écritures, les normes communes de loi, et la loi canonique de nos églises.
- (4) à prendre en compte le conseil de nos Instruments de Communion sur les sujets qui menacent l'unité de la Communion et l'efficacité de notre mission. Tandis que les Instruments de Communion n'ont aucune juridiction ni autorité exécutive dans nos Provinces, nous les reconnaissons en tant qu'organismes par lesquels notre vie commune dans le Christ est articulée et entretenue, et qui donc ont une autorité morale qui demande notre respect.
- (5) de rechercher la gouvernance des Instruments de Communion, dans les cas de dispute sérieuse parmi les églises qui ne peuvent être résolus par l'exhortation et la consultation mutuelles :
  1. en soumettant le sujet à l'Assemblée des Primats
  2. si les Primats croient que ce n'est pas un sujet pour lequel un esprit commun a été articulé, ils vont le rechercher avec les autres instruments et leurs conciles
  3. finalement, sur cette fondation, les Primats offriront gouvernance et direction.
- (6) Nous reconnaissons que, dans les circonstances les plus extrêmes, où les églises membres choisissent de ne pas remplir la substance du pacte tel qu'il est compris par les Conseils des Instruments de Communion, nous considérerons que de telles églises auront donc renoncé par elles –mêmes à la force et à l'acceptation du propos du pacte, et un processus de restauration et de renouveau sera requis afin de rétablir leur relation de pacte avec les autres églises membres.

## 7 Notre Déclaration

*(Psaumes 46,72.18, 19,150, Actes 10.34-44, 2Corinthiens 13.13, Jude 24-25)*

Avec joie et une ferme résolution, nous déclarons nos Église en tant que partenaires dans ce Pacte Anglican, nous déchargeant nous-mêmes pour un service fructueux et nous rapprochant nous-mêmes plus dans la vérité et l'amour du Christ, envers qui soit la gloire éternelle avec le Père et le Saint Esprit. Amen.